

Sous le Haut Patronage de
Monsieur François HOLLANDE
Président de la République

IDDRI

 SciencesPo.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

HÔTEL DE LASSAY, 128, RUE L'UNIVERSITÉ, 75007 PARIS
12 ET 13 JUILLET 2013

UNE SOCIÉTÉ INNOVANTE POUR LE XXI^e SIÈCLE



WWW.IDDRI.ORG



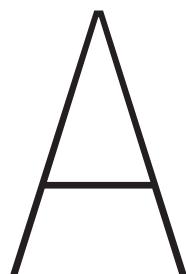
Sous le Haut Patronage de
Monsieur François HOLLANDE
Président de la République



Partenaire média

Les Echos

CONFÉRENCE INTERNATIONALE UNE SOCIÉTÉ INNOVANTE POUR LE XXI^e SIÈCLE



vec la première révolution industrielle s'est ouverte une longue phase d'intense innovation en matière économique. De nouvelles technologies ont été inventées et se sont diffusées, ainsi que de nouvelles sources d'énergie et de nouvelles organisations du travail, conduisant à la croissance de la prospérité matérielle et de la richesse telle que mesurée par le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Or certains économistes mettent en avant le déclin des taux de croissance dans les pays industrialisés depuis plusieurs décennies et posent la question de l'épuisement de leur modèle économique, avec tous les enjeux sociaux et budgétaires que cela soulève (Gordon, 2012).

Sommes-nous confrontés à une panne d'innovation économique qui nous conduit à la quasi-stagnation ? La question reste ouverte. En revanche, il est bien plus évident que nous sommes face à un manque d'innovation en matière de protection de l'environnement. À titre d'exemple, pour respecter son engagement de maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2°Celsius, la communauté internationale devrait découpler croissance et émissions de gaz à effet de serre dix fois plus rapidement que ces dernières décennies.

Face aux craintes d'une panne d'innovation, comment construire une société qui se transforme pour assurer la prospérité économique et environnementale de tous ? Comment construire une société innovante ?

On peut d'ores et déjà distinguer deux stratégies. D'un côté, les auteurs pour lesquels les nouvelles technologies ou les nouveaux services « verts », en répondant aux enjeux environnementaux, peuvent relancer la croissance économique et dès lors assurer la prospérité de tous (Stern et Rydge, 2012). De l'autre, ceux qui pensent impossible de résoudre les problèmes environnementaux tout en continuant à croître économiquement, et qui prédisent ou appellent à la croissance zéro, voire à la décroissance (Jackson, 2009). La croissance économique a-t-elle un avenir malgré ou grâce à la protection de l'environnement ? Ceux qui n'y croient pas sont-ils capables d'inventer une prospérité sans croissance, de construire une économie qui crée néanmoins des emplois et assure la pérennité de nos systèmes sociaux ?

Construire une société innovante, c'est soutenir la diffusion de nouveaux modes de production, de distribution et de consommation. Au-delà des innovations technologiques, les pionniers sont nombreux – citoyens, entreprises, collectivités locales – à inventer de nouveaux modèles économiques plus respectueux de l'environnement, avec la promesse du retour de la croissance ou au contraire d'une résilience face à la décroissance. On peut s'interroger sur la capacité de ces nouveaux modèles à tenir leurs engagements économiques, sociaux et environnementaux. On doit – aussi – se demander comment favoriser leur invention et leur diffusion : qui sont les inventeurs ? Comment naissent ces alternatives ? Quels sont les freins à leur diffusion ? Faut-il lever ces freins secteur par secteur ou concernent-ils toute l'économie et la société ?

Enfin, construire une société innovante ne peut se penser sans intégrer la mondialisation, déterminant majeur de ce début de xxie siècle. La mondialisation doit-elle être régulée autrement pour favoriser l'innovation ? La guerre commerciale en cours sur l'énergie solaire et le chaos dans cette industrie naissante fournissent un exemple des enjeux de la mondialisation dans la construction d'une société innovante.

Confrontés au possible épuisement de leurs modèles de croissance et à l'impératif écologique, les sociétés industrialisées doivent se transformer pour assurer la prospérité de leurs citoyens. Elles doivent innover pour découpler croissance et dégradation de l'environnement ou pour découpler croissance et prospérité. Elles doivent – dans un contexte mondialisé – créer un terreau fertile à l'innovation, au développement de nouvelles technologies et de nouveaux modèles économiques. Pour débattre de ces enjeux et des nouveaux modèles à construire dans une perspective de sortie de crise, l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) organise une conférence internationale les 12 et 13 juillet 2013, avec des acteurs des mondes économique, politique, académique et de la société civile

1 NOS MODÈLES DE CROISSANCE SONT-ILS EN PHASE D'ÉPUISEMENT ?

Le déclin continu des taux de croissance dans de nombreux pays industrialisés est-il le signe d'un épuisement de leur modèle de croissance ? La désindustrialisation ou la raréfaction des ressources, notamment, indiquent-elles qu'ils sont condamnés à une croissance faible, voire à la stagnation économique ? Cette première session plénière permettra de confronter les analyses sur l'étendue et les causes de la crise économique « structurelle » dans ces pays. Elle débattira également des perspectives de croissance dans les pays industrialisés et de convergence des pays émergents, en particulier dans un contexte marqué par la contrainte environnementale. Peut-on espérer un retour de la croissance forte, malgré ou grâce à la nécessaire transition écologique ? Les technologies vertes ou les services verts peuvent-ils lancer une nouvelle vague de croissance ?

La croissance économique, telle que mesurée par l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) par habitant, est un phénomène relativement nouveau. Tout en gardant à l'esprit les difficultés liées à la mesure de cet indicateur sur le très long terme, nous savons, grâce aux travaux d'Angus Maddison (2001), que pendant des millénaires la production par habitant a stagné ou augmenté de manière presque imperceptible. Entre l'an 1000 et 1820, elle a cru en moyenne de 0,05 % par an, les pays « leaders » – Europe de l'Ouest et pays d'immigration européenne – atteignant un petit 0,14 %. Ces

derniers ont connu une rupture nette avec la première révolution industrielle. Nouvelles technologies, nouvelles sources d'énergie, nouvelles organisations du travail, nouveaux modes de consommation... Les taux de croissance du PIB par habitant ont été supérieurs à 1,2 % jusqu'au début du xxe siècle, et ont connu une nouvelle accélération après la Seconde Guerre mondiale. Les taux de croissance ont été de 2,4 % aux États-Unis entre 1950 et 1973, et deux ou trois fois plus élevés en Europe occidentale et au Japon en plein rattrapage économique. C'est l'âge d'or.

Depuis, la croissance s'est ralentie. Selon Robert J. Gordon (2012), les progrès rapides enregistrés pendant les révolutions industrielles pourraient bien être un « épisode unique dans l'histoire humaine », et non la garantie d'une croissance forte et sans fin. Il pointe le ralentissement de la croissance du PIB par habitant aux États-Unis depuis les années 1970 et affirme qu'il va encore se poursuivre. Si Gordon n'étend pas son analyse aux autres pays industrialisés, il est tentant de questionner l'avenir de la croissance en France, en Allemagne ou au Japon, alors que ces pays connaissent eux aussi une forte baisse de leurs gains de productivité, d'autant plus forte qu'ils ont expérimenté des taux très élevés dans les années 1960. En France, l'expression « Trente Glorieuses » a laissé la place à celle des « Trente Piteuses », et on parle de « décennies perdues » dans un Japon en quasi-stagnation.

Les « suspects » pour expliquer la baisse des taux de croissance sont nombreux, de la fin du « compromis fordiste » au passage à des économies de services, en passant par le manque d'innovations technologique ou encore la raréfaction des ressources naturelles et le poids de la contrainte environnementale. Les controverses sont nombreuses pour savoir si ces suspects sont coupables, i.e. s'ils ont un rôle déterminant dans l'éventuel essoufflement de la croissance dans les pays industrialisés, et s'il est possible de les « arrêter » et de relancer la croissance.

Les services peuvent-ils relancer la croissance de long terme ? Alors qu'ils représentent près des trois quarts du PIB dans les pays industrialisés, ils contribuent pour moins d'un tiers aux gains de productivité dans l'économie. Mais de nombreux auteurs comptent sur l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour révolutionner les services à la personne et les services publics, et les rendre à la fois plus performants et plus écologiques (Debonneuil, 2010). Manque-t-on d'innovation technologique ? Cette question soulevée par Robert J. Gordon peut sembler étonnante à l'ère de la révolution numérique. Elle l'est moins quand on découvre les controverses sur la contribution des NTIC à la croissance. En 1987, Robert J. Solow s'étonnait de voir des ordinateurs partout... et de ne pas voir leur impact sur les chiffres de la productivité. Vingt-cinq ans et une bulle Internet plus tard, le paradoxe de Solow n'est pas encore totalement éclairci.

Autre controverse particulièrement forte : l'environnement et ses mesures de protection sont-elles une chance ou un risque pour l'avenir de la croissance économique ? Les interactions entre l'économie et l'environnement sont nombreuses, et le débat complexe. Présentons néanmoins deux analyses divergentes. Les travaux de Nicholas Stern (Stern, 2007) montrent le risque économique associé à l'inaction en matière de lutte contre les changements climatiques. Plus récemment, il a développé l'idée d'une révolution industrielle sobre en carbone qui fait écho aux révolutions industrielles précédentes (Stern, 2012). Les technologies vertes, avec les énergies

renouvelables en tête de proue, auraient la capacité de lancer, ou tout du moins de contribuer au lancement d'une nouvelle révolution technologique qui – dans une logique schumpétérienne – initierait une nouvelle vague de croissance. L'éolien et le solaire sont-ils à la hauteur de la machine à vapeur, du rail ou de l'électricité ? Permettent-ils, comme leurs illustres prédécesseurs, de réorganiser en profondeur l'économie ?

À l'opposé, Tim Jackson (Jackson, 2009) met en avant la « dure réalité de l'arithmétique ». Pour maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2°Celsius comme elle s'y est engagée, la communauté internationale doit « découpler » croissance économique et émissions de gaz à effet de serre dix fois plus vite que ces dernières décennies. Un défi impossible selon lui. Il faut donc, en plus des efforts de découplage, réduire la croissance, voire décroître dans les pays industrialisés. Cette analyse peut être rapprochée de celle du Club de Rome sur les limites à la croissance dans un monde aux ressources naturelles finies.

Tous ces éléments traduisent-ils l'épuisement du modèle de croissance des pays industrialisés ? Sommes-nous confrontés à une panne d'innovation économique et peut-on y mettre un terme ? Peut-on être optimiste et prétendre que les Trente Glorieuses sont devant nous, grâce ou malgré les défis environnementaux qu'il nous faut régler ? Les questions sont posées. Face à l'incertitude sur l'avenir de la croissance économique, il nous paraît important d'interroger d'ores et déjà les liens entre croissance et prospérité.

2 PEUT-ON CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ POST-CROISSANCE ?

Dans les discours politiques, croissance économique et prospérité semblent synonymes : il faut plus de croissance pour créer des emplois, investir dans la protection sociale et la protection de l'environnement, réduire les inégalités et au final être heureux. Etant donné l'ampleur de la crise conjoncturelle, le soutien à l'activité économique est indispensable à court terme. Mais sommes-nous condamnés à croître à moyen et long termes pour assurer la prospérité de tous ? Peut-on rendre nos sociétés résilientes face à l'incertitude sur l'avenir à long terme de la croissance ? Et si la plus grande innovation économique était non pas de relancer la croissance mais de construire une économie qui s'émancipe de son besoin de croissance ?

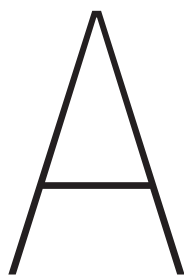
Une économie peut-elle prospérer sans croissance ? Même ceux qui appellent à la décroissance reconnaissent la difficulté de la question (Jackson, 2009), car il ne suffit pas de dire que l'argent ne fait pas le bonheur.

En 1974, l'économiste Easterlin met en avant un paradoxe : il n'y aurait pas de lien entre la hausse du PIB et la hausse du bonheur ressenti par les citoyens, de leur bien-être subjectif, en tout cas à partir d'un certain niveau de revenu absolu. C'est le revenu relatif qui serait bien plus déterminant : ce qui importe n'est pas d'être plus riche dans l'absolu, mais de l'être plus que son voisin. Ou en tout cas de ne pas l'être (beaucoup) moins que son voisin. Le découplage entre croissance économique et bonheur est au cœur de l'argumentaire de ceux qui appellent à construire une société qui tourne le dos au PIB. Pourtant, cette affirmation a été remise en cause (Stevenson et Wolfers, 2008). En utilisant une base de données bien plus complète qu'Easterlin à l'époque, ils arrivent à la conclusion inverse : « La difficulté à identifier un lien robuste entre PIB et bonheur à partir de rares données a conduit certains à confondre l'absence de preuve d'un lien avec la preuve de son inexistence. »

Le PIB fait-il le bonheur ? Le débat reste vigoureux en ce qui concerne le bonheur ressenti et déclaré par les citoyens. Qu'en est-il du lien entre d'une part la croissance économique et d'autre part l'emploi, les inégalités, la pérennité des États providence ou le financement de l'éducation, de la santé et de la transition écologique ? Qu'en est-il du lien entre la croissance et ces éléments constitutifs – c'est une hypothèse – de la prospérité individuelle et collective ?

Pour Jean Pisani-Ferry (Darvas et al., 2013), les modèles sociaux européens sont insoutenables en situation prolongée de croissance faible. Celle-ci hypothèque le désendettement public et privé, fragilise le système bancaire, réduit l'attractivité pour les investisseurs, etc. Thomas Piketty (Piketty, 2011) alerte également sur le risque d'une hausse des inégalités si la croissance forte ne permet pas de « rebattre les cartes » entre les héritiers et les autres. Plus généralement, dans le débat public et chez la grande majorité des responsables politiques, la croissance est synonyme d'emplois et de marges de manœuvre pour redistribuer, réformer et investir à la fois dans l'éducation, la santé ou encore la protection de l'environnement.

Est-il impossible d'assurer une prospérité sans croissance ? Certains partisans de la décroissance reconnaissent les difficultés de l'exercice et font des propositions pour découpler croissance et prospérité économique (Victor, 2008 ; Dietz et O'Neill, 2013). En matière d'emploi, la réduction du temps de travail est centrale dans leur stratégie. Dans une économie qui gagne en productivité, qui a besoin de moins en moins de travail humain pour produire un bien ou un service, il faut produire et consommer toujours plus pour maintenir l'emploi. Si cela n'est plus possible, alors la solution restante est de réduire le temps de travail, de transformer les gains de productivité en loisirs et non pas en pouvoir d'achat. Mais si cette analyse est pertinente dans un monde qui gagne en productivité et doit pourtant arrêter de croître, l'est-elle encore dans le monde – plus probable – où c'est justement l'affaiblissement des gains de productivité qui conduit à la croissance zéro ?



Autre enjeu de taille : quelle place pour l'État et la mutualisation de certaines dépenses – santé, éducation, protection de l'environnement, etc – dans un monde où la productivité stagne ? On peut distinguer trois stratégies. La première consiste à déléguer à des entreprises ou des associations certaines des missions de service public dans la logique de la “Big Society” prônée par David Cameron. Mais, outre les enjeux d'accessibilité et de solidarité que cette stratégie soulève, en quoi faire payer un service par le consommateur plutôt que par le contribuable apporte une réponse satisfaisante à la stagnation de la productivité et donc du pouvoir d'achat ? À moins de recourir au travail bénévole ou de considérer que l'État est dramatiquement inefficace, le « moins d'État » n'apporte-t-il pas qu'une réponse de façade au problème de croissance faible ? La seconde stratégie consiste à augmenter les prélèvements obligatoires pour couvrir des dépenses qui croissent plus vite que la moyenne de l'économie, comme c'est le cas de la santé depuis de nombreuses années. Est-ce réalisable par un seul pays dans un monde ouvert où les bases fiscales, capital en tête, sont réputées mobiles ? Est-ce acceptable par des citoyens dont les revenus stagnent ? La troisième stratégie est celle de la réforme de l'État. Celle-ci est indispensable pour garantir l'utilisation la plus efficace possible des impôts et rendre ainsi acceptable pour les citoyens leur éventuelle hausse. Mais peut-elle constituer une stratégie en tant que telle ? Autrement dit : peut-on répondre à des besoins a priori grandissants sans dépenser plus, quitte à transformer radicalement la

façon de répondre à ces besoins ? Cela revient par exemple à se demander si l'adoption d'une politique axée sur la prévention peut se révéler bien plus efficace qu'une politique 100 % curative pour atteindre le même niveau de santé pour la population.

On ne peut finir cette section introductive au thème de la prospérité sans croissance sans mentionner les indicateurs alternatifs ou complémentaires au PIB. Le PIB n'a pas été construit pour mesurer le bonheur : il mesure la production de biens et services monétarisés, qu'il s'agisse d'armement ou d'éducation, laisse de côté toute activité bénévole, ne s'intéresse pas à la distribution de la consommation, etc. De multiples indicateurs ont été développés depuis plusieurs décennies, du très réputé indicateur de développement humain des Nations unies à l'empreinte écologique du WWF. Il existe une profusion d'indicateurs sociaux et/ou environnementaux alternatifs ou complémentaires au PIB. Pourtant, après le regain d'intérêt politique suscité par la décision de Nicolas Sarkozy de lancer en 2008 une Commission sur la mesure de la mesure économique et du progrès social, les nouveaux indicateurs semblent avoir disparu de l'agenda politique français et européen. Est-ce parce qu'ils dérangent ou parce que leur utilité est au contraire discutable ? Valorise-t-on vraiment mieux ce qu'on mesure ? Faut-il un indicateur alternatif unique, agrégé, ou une série d'indicateurs ? Par quel processus démocratique le ou les élaborer ?

3 LA FABRIQUE DE L'INNOVATION

Le monde est en train de vivre des transformations profondes, qui construisent une société différente de celle dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Dans cette session, l'attention sera portée sur des innovations qui ne sont pas de nature technologique et qui sont portées par des entrepreneurs ou des citoyens en réseau : économie du partage, circuits courts, villes en transition, entreprises « humaines », financement citoyen, etc. Guidés par des motivations très diverses (initiative économique, solidarité, environnement...), leurs promoteurs redéfinissent les contours traditionnels des sphères économiques et sociales, de la production et de la consommation des biens et des services, et du rapport des citoyens aux institutions publiques et privées. Ils proposent de nouveaux cadres dans lesquels l'innovation technologique peut se déployer en se reconfigurant. Déjà, dans des secteurs aussi différents que l'énergie, l'agroalimentaire, les transports ou la culture, les stratégies conventionnelles sont bousculées par de nouvelles organisations ou de nouveaux business models. Les promesses économiques, sociales et environnementales de ces innovations sont-elles crédibles ? Dans quelle mesure offrent-elles des pistes de renouvellement et de redéploiement pour l'activité économique ? Comment l'action publique peut-elle construire un terreau fertile à l'innovation sociale pour la soutenir sans la stériliser ?

L'histoire des révolutions industrielles privilégie les explications techniques et les découvertes technologiques, et a ainsi tendance à insister sur le rôle de la machine à vapeur ou de l'électricité, quitte à passer sous silence ou à minorer les autres évolutions qui ont marqué l'industrialisation : l'émergence de nouvelles organisations du travail, à l'image du taylorisme, la « révolution du consommateur », la spécialisation des hommes et des territoires ou encore l'augmentation du volume des échanges. Cette primauté donnée à la technologie se retrouve aussi dans le débat relatif à la protection de l'environnement. Ainsi, la conversion écologique de l'industrie automobile est essentiellement

abordée sous l'angle des motorisations alternatives – électrique, hydrogène, etc. –, alors que la place de l'automobile dans nos modes de vie évolue du fait de ses nuisances et d'offres de mobilité alternatives et que de nouveaux accès à l'automobile se développent, à l'image des services d'autopartage, visant également une réduction de l'empreinte écologique de notre mobilité.

Dans ce contexte « technocentriste », il semble important de mettre en avant des innovations d'autres natures, que nous qualifions « d'innovations sociales ». Ces innovations correspondent à de nouveaux modes de faire pour satisfaire des besoins que le marché ou les institutions négligent, voire préfigurent l'émergence de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations d'acteurs sociaux dont le cadre de valeur dépasse celui que le marché intègre, et sait anticiper. Ces innovations s'appuient très largement sur les structures de l'économie sociale, mais pas seulement ; elles revisitent parfois des savoir-faire ou des modèles traditionnels, mais s'appuient aussi largement sur les nouvelles technologies ; elles s'inscrivent dans des démarches très diverses aux objectifs contrastés : créer du lien social, mieux vivre la ville, soutenir l'initiative personnelle, redynamiser des territoires, lutter contre l'exclusion, revendiquer des modèles économiques alternatifs, refonder la démocratie, préserver l'environnement, etc.

Ainsi la « révolution numérique » soutient-elle l'essor de l'économie du partage et favorise-t-elle le passage d'une économie de la propriété à une économie de l'accès. Cette évolution, qui est à rapprocher de l'explosion du marché de seconde main sur Internet, est pour certains une réponse au contexte de crise économique, mais également une reconstruction du lien social au travers des réseaux de partage, ou encore une volonté délibérée de réduire l'impact environnemental de nos activités. Ces pratiques interrogent évidemment l'économie des biens d'équipement : peuvent-elles conduire à une utilisation plus intensive de biens jusqu'ici sous utilisés et donc à une moindre production ? Ou au contraire à un accès généralisé à des services moins coûteux et un turn-over plus rapide des biens d'équipement ? Ou une demande plus qualitative de biens plus performants et plus durables ?

Ce développement est particulièrement significatif dans le domaine de la mobilité, où se multiplient les initiatives d'autopartage et de covoiturage. Au-delà des réponses locales que ces solutions apportent à des urbains suréquipés par rapport à l'usage qu'ils ont de leur véhicule, de ruraux délaissés par les services publics qui organisent ainsi une offre de mobilité collective ou de travailleurs qui peuvent maîtriser le coût croissant des trajets domicile travail, ces initiatives ont contribué à reconfigurer très largement la compréhension de la mobilité et de ses enjeux. La dichotomie traditionnelle véhicule particulier versus transports en commun s'estompe au profit d'une multitude d'organisations hybrides aujourd'hui investies par les professionnels du secteur et les collectivités locales. Ces nouvelles organisations sont à leur tour un creuset pour l'innovation technologique qui va y trouver des voies d'expression bien différentes de celles explorées jusqu'ici.

Malbouffe, difficultés du monde agricole et notamment des petits exploitants, questionnements sur la mondialisation et perception accrue des externalités négatives du modèle agro-industriel participent pareillement de l'émergence de nouvelles solidarités producteurs/consommateurs sur les territoires, au travers du système des AMAP, du développement de l'échange équitable ou de la demande croissante des consommateurs de produits frais locaux ou bio.

Ces initiatives militantes ne font pas que s'appuyer sur une demande pour une alimentation saine : elles réinterrogent les chaînes de valeur entre producteur et consommateur, le rôle de l'agriculture dans la vie des territoires, le lien de l'individu à la nature. Là aussi, de nouvelles organisations à l'initiative de producteurs, de consommateurs et de distributeurs s'inspirent de ces innovations pour proposer des schémas plus largement accessibles qui remettent en question les pratiques dominantes du monde agricole et agroalimentaire.

Économie du partage et de la fonctionnalité, économie locale et solidaire, économie circulaire : toutes s'appuient sur un changement d'attitude des consommateurs vis-à-vis de la consommation, un déplacement des problématiques, une approche différente de la valeur et de l'initiative. Ce faisant, elles créent également des marges de manœuvre nouvelles pour repenser la production et l'accès aux biens et aux services. L'innovation « sociale » est essentielle en ce qu'elle nous révèle des individus en action pour faire société et constitue un guide précieux à l'action politique : ainsi du mouvement des villes en transition qui s'appuie précisément sur les aspirations et les besoins des personnes et des collectifs pour mettre en œuvre une vision politique de la fabrique urbaine.

Mais l'innovation sociale permet également de penser différemment et plus radicalement la place de l'innovation technologique dans la transformation des sociétés.

Alors que le soutien public à l'innovation technologique se fait sous formes de subventions diverses à la R&D publique et privée, de tentatives pour rapprocher la recherche du marché, ou encore de subventions à la diffusion de nouvelles technologies. Comment soutenir l'innovation sociale ? Au-delà des mesures sectorielles pour soutenir telle ou telle rupture, quelle stratégie globale doivent développer les pouvoirs publics ? Faut-il réserver 10 % des financements supplémentaires alloués aux « Investissements d'avenir » de la France à des innovations hétérodoxes (Kaplan, 2013) ? Faut-il développer de nouveaux outils financiers, multiplier les territoires pilotes ou les incubateurs d'entreprises et d'associations « durables » ? Comment identifier les structures émergentes et comment leur donner un rôle ? Quels sont – in fine – les politiques publiques permettant de créer un terreau fertile à l'innovation sociale ?

4 LA NOUVELLE DONNE MONDIALE DE L'INNOVATION

La mondialisation et l'arrivée de grands pays émergents sur la scène internationale étant un marqueur de ce début de xxie siècle, il faut penser l'innovation dans ce contexte. Cette nouvelle donne mondiale est-elle une opportunité pour la production et la diffusion de l'innovation technologique et sociale ? Voit-on apparaître une nouvelle géographie de l'innovation, qui invalide le présupposé « Le Nord invente, le Sud copie » et augmente notre capacité collective à innover ? Les échanges économiques permettent-ils de faire baisser durablement le coût des écotecnologies ? Ou la mondialisation est-elle avant tout synonyme de conflits sur la propriété intellectuelle et de guerre commerciale, comme c'est le cas actuellement sur l'industrie solaire ? Cette session se demandera comment mieux réguler la mondialisation pour construire des sociétés innovantes.

Ce début du xxie siècle est marqué par un accroissement sans précédent des échanges de biens et services, de capitaux et d'idées. Cette mondialisation est une opportunité pour inventer et diffuser de nouveaux modes de production et de consommation plus durables, mais elle s'accompagne aussi de risques.

La mondialisation porte les espoirs d'une nouvelle géographie de l'innovation, plus intégrée et plus riche. La montée en puissance des grands pays émergents ne s'accompagne pas seulement d'investissements accrus dans la recherche, mais aussi – surtout – d'interactions fortes entre le « Nord » et le « Sud ». Selon Navi Radjou (Radjou et al., 2013), le temps où les entreprises développaient de nouveaux produits pour satisfaire les besoins des consommateurs du Nord, puis les adaptaient à la marge pour le Sud, est révolu. Avec l'explosion des marchés au Sud, les nouveaux produits ont été développés pour répondre directement aux besoins des consommateurs indiens, chinois ou encore africains. La R&D, la production et la commercialisation de ces nouveaux biens et services pour le Sud se font... au Sud. Et cette situation ne pourrait être qu'une étape, la R&D au Nord et au Sud faisant de plus en plus partie d'un même réseau, comme c'est le cas dans les grandes multinationales.

Une nouvelle géographie de l'innovation semble émerger qui, en matière de transition écologique, remet en cause l'idée d'un Nord pourvoyeur de solutions technologiques « durables » pour le monde et en particulier pour le Sud. Au contraire, c'est désormais le Sud qui inspire le Nord selon Navi Radjou, notamment par la mise en pratique de la "Jugaad Innovation", soit un mode de management fondé sur l'art d'improviser des solutions sous contraintes de ressources. En témoignent par exemple les kits de recharge de téléphones mobiles que l'on branche sur son vélo, et que Nokia a développés en s'inspirant des pratiques au Sud, ou la petite voiture Tata Nano à 2 000 dollars et qui sort aujourd'hui des frontières indiennes.

La mondialisation construirait donc des synergies entre les processus d'innovation au Nord et au Sud, entre les pays industrialisés et ceux en développement. Mais à cette image positive d'une co-création, on doit superposer celle d'une concurrence acharnée sur les technologies « vertes », dont l'exemple de l'industrie photovoltaïque illustre les risques et opportunités de la mondialisation.

L'industrie photovoltaïque mondiale est en plein chaos. Les entreprises mettent la clé sous la porte en Europe comme en Chine, et l'installation de panneaux solaires s'essouffle. L'Union européenne a entamé un bras de fer avec la Chine pour pousser cette dernière à mettre un terme à ce qu'elle considère être du dumping. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'UE a introduit une première taxe sur les importations chinoises de panneaux, et la Chine a répliqué en menaçant de taxer divers produits européens.

Comment en sommes-nous arrivés à cette guerre du solaire où tout le monde perd, à commencer par l'innovation et le déploiement de l'énergie solaire ? L'UE s'est fixée des objectifs en matière de consommation d'énergie solaire, et a en conséquence subventionné l'installation de panneaux photovoltaïques. Les entreprises chinoises ont dès lors investi massivement dans la production de panneaux et, grâce à des facilités d'accès au crédit et à un coût du travail faible, ont fait chuter les prix. D'un côté, c'est une chance pour l'Europe : elle peut atteindre à moindre coût ses objectifs en matière d'énergies renouvelables ; elle peut aussi installer plus de panneaux photovoltaïques que prévu et développer ainsi l'emploi des artisans en aval de la filière. C'est aussi une chance pour l'emploi industriel dans les pays européens qui fournissent les machines-outils et d'autres produits intermédiaires aux fabricants chinois. D'un autre point de vue, l'Europe perd à la mondialisation de l'industrie photovoltaïque. Les pays qui, comme la France, ne peuvent compter que sur la production de panneaux pour créer des emplois industriels dans la filière

solaire, se considèrent comme les grands perdants. Ils comptent sur le solaire pour reconverter des industries et des bassins industriels en grande difficulté, et subventionnent l'énergie solaire avec cet objectif en tête. Dès lors que les entreprises chinoises détiennent de l'ordre de 80 % du marché européen des panneaux, il y a moins d'intérêt de la part des responsables politiques à soutenir financièrement le solaire en période de crise budgétaire. Ce soutien au solaire est perçu comme un soutien à l'industrie chinoise.

Si la mondialisation de l'industrie photovoltaïque et plus généralement des filières « vertes » – énergies renouvelables, véhicules électriques, nouveaux matériaux, etc – permet de faire baisser le coût des nouvelles technologies et dès lors de favoriser leur diffusion, si elle est de ce point de vue un moteur de l'innovation, elle remet en cause parallèlement le soutien politique indispensable à leur émergence. Bien souvent, ces nouvelles technologies ont – au moins dans une phase transitoire – un surcoût qu'il faut compenser pour qu'elles se diffusent. La mondialisation fait également craindre un effondrement de l'effort de R&D dans ces nouvelles filières de la part des entreprises européennes et plus généralement américaines ou japonaises. Alors qu'elles fournissent la plus grande part des efforts de recherche et des brevets au niveau mondial, vont-elles continuer à financer de tels investissements d'avenir si elles ne peuvent capter, ni aujourd'hui ni demain, les profits liés à la production des nouvelles technologies ?

Quelles réglementations de la mondialisation sont nécessaires pour assurer la diffusion des nouvelles technologies « vertes » et les efforts de R&D ? Faut-il d'ailleurs la réguler ou simplement changer le regard des politiques sur elle : après tout, pourquoi ne pas accepter et tirer tous les avantages de l'importation massive de technologies vertes à bas coût ? Quelle place pour la "green race", la concurrence entre pays sur ces nouvelles technologies, et quelle place pour la coopération, la coordination des politiques publiques de R&D et de soutien ?

5 QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE XXI^e SIÈCLE ?

L'âge d'or économique a profondément marqué les sociétés industrielles et les différentes idéologies politiques, en ancrant l'idée selon laquelle la croissance forte est « normale » et synonyme de prospérité, de progrès. Pour les responsables d'aujourd'hui, les défis environnementaux et les incertitudes sur l'avenir de la croissance sont-ils révélateurs de l'épuisement d'un modèle de développement et d'une panne d'innovation pour en construire un nouveau ? Faut-il redéfinir en profondeur la notion de prospérité ou peut-on relancer la machine économique ? Quelles sont les innovations – sociales ou technologiques – porteuses d'espoir de durabilité pour les sociétés du xxie siècle et comment créer un terreau qui lui soit fertile ? Faut-il repenser la mondialisation ? Faut-il redéfinir les rapports entre la puissance publique, le marché et les individus pour refonder notre pacte social ?

Comment les acteurs publics et privés de la décision peuvent-ils se saisir collectivement, aux niveaux national et international, de ces enjeux et les transformer en propositions durables pour une société innovante ? Cette problématique générale – défi de court, moyen et long termes – traversera les différents éclairages apportés par les panélistes de cette ultime session, tant en matière de politiques domestiques, régionales et globales que d'économie, de commerce ou de développement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Darvas, Z., Pisani-Ferry, J. et G. B. Wolff (2013). "Europe's Growth Problem (and What To Do About It)". Bruegel Policy Brief.
- Debonneuil, M. (2010). *L'économie Quaternaire, une croissance durable à construire*. Rapport du Conseil d'analyse économique remis à la secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique.
- Dietz, R. et D. O'Neill (2013). *Enough is enough. Building a sustainable economy in a world of finite resources*. Berrett-Koehler Publishers.
- Gordon, R. J. (2012). *Is US economic growth over? Faltering innovation confronts the six headwinds*, Northwestern University.
- Jackson, T. (2009). *Prosperity without growth? The transition to a sustainable economy*, rapport de la Commission du développement durable du Royaume-Uni (UK Sustainable Development Commission).
- Kaplan, D. (2013). « Au-delà des technologies », *Le Monde*, 30 Mai 2013.
- Piketty, T (2011). "On the Long-Run Evolution of Inheritance: France 1820-2050". *Quarterly Journal of Economics*, Issue 3.
- Radjou N., Prabhu, J. et S. Ahuja (2013). *Innovation Jugaad, redevenons ingénieux*. Éditions Diateino.
- Stern, N. et J. Rydge (2012). "The New Energy-Industrial Revolution and an International Agreement on Climate Change". *Economics of Energy and Environmental Policy*, Volume 1: 1-19. Stern, N. (2007). *The Economics of Climate Change - The Stern Review*. Cabinet Office - HM Treasury.
- Stevenson, N. et J. Wolfers (2008). "Economic Growth and Subjective Well-Being: Reassessing the Easterlin Paradox". *Brookings Papers on Economic Activity, Economic Studies Program*, The Brookings Institution, vol. 39(1 (Spring), pages 1-102.
- Victor, P (2008). *Managing without growth*. *Advances in Ecological Economics*, Edward Elgar Publishing.



VENDREDI 12 JUILLET

9h00-10h00 : Inscription et formalités de sécurité

10h00-10h30 : Accueil

10h30-11h00 : **Ouverture**

Claude **Bartolone**, président de l'Assemblée nationale, France

Introduction : Laurence **Tubiana**, directrice, Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), France

11h00-12h30

SESSION 1 - NOS MODÈLES DE CROISSANCE SONT-ILS EN PHASE D'ÉPUISEMENT?

Le déclin continu des taux de croissance dans de nombreux pays industrialisés est-il le signe d'un épuisement de leur modèle de croissance ? La désindustrialisation ou la raréfaction des ressources indiquent-elles qu'ils sont condamnés à une croissance faible, voire à la stagnation économique ? Cette première séance plénière permettra de confronter les analyses sur l'étendue et les causes de la crise économique « structurelle » dans ces pays. Elle débattera également des perspectives de croissance dans les pays industrialisés et de convergence des pays émergents, en particulier dans un contexte marqué par la contrainte environnementale. Peut-on espérer un retour de la croissance forte, malgré ou grâce à la nécessaire transition écologique ? Les technologies vertes ou les services verts peuvent-ils lancer une nouvelle vague de croissance ?

Modérateur : Laurence Tubiana, directrice, Iddri, France

Robert **Boyer**, Institut des Amériques, France

Michèle **Debonneuil**, administrateur de l'Insee et Inspecteur général des finances, France

Andrew **Simms**, New Economics Foundation, Royaume-Uni

Nicholas **Stern**, London School of Economics, Royaume-Uni

12h30-14h30 : Déjeuner libre

14h30-16h00

SESSION 2 – PEUT-ON CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ POST-CROISSANCE ?

Dans les discours politiques, croissance économique et prospérité semblent synonymes : il faut plus de croissance pour créer des emplois, investir dans la protection sociale et la protection de l'environnement, réduire les inégalités et au final être prospère. Étant donné la profondeur de la crise conjoncturelle, le soutien à l'activité économique est indispensable à court terme. Mais sommes-nous condamnés à croître à moyen et long termes pour assurer la prospérité de tous ? Quelles innovations sont nécessaires pour rendre nos sociétés résilientes face à l'incertitude sur l'avenir à long terme de la croissance ?

Modérateur : Damien Demailly, coordinateur du programme Nouvelle Prospérité, Iddri, France

Laurent **Baumel**, député d'Indre-et-Loire, France

Dan **O'Neill**, Center for the Advancement of the Steady State Economy, Royaume-Uni

Jean **Pisani-Ferry**, Commissariat général à la stratégie et à la prospective, France

Lena **Sommestad**, ancienne ministre de l'Environnement, Suède

16h00-16h30 : Pause-café

16h30-18h00

SESSION 3 – LA FABRIQUE DE L'INNOVATION

Le monde est en train de vivre des transformations profondes, qui construisent une société différente de celle dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Dans cette session, l'attention sera portée sur des innovations qui ne sont pas de nature technologique et sont portées par des entrepreneurs ou des citoyens en réseau : économie du partage, circuits courts, villes en transition, entreprises « humaines », financement citoyen, etc. Guidés par des motivations très diverses (initiative économique, solidarité, environnement, etc.), leurs promoteurs redéfinissent les contours traditionnels des sphères économiques et sociales, de la production et de la consommation des biens et des services, et du rapport des citoyens aux institutions publiques et privées. Ils proposent de nouveaux cadres dans lesquels l'innovation technologique peut se déployer en se reconfigurant. Déjà, dans des secteurs aussi différents que l'énergie, l'agroalimentaire, les transports ou la culture, les stratégies conventionnelles sont bousculées par de nouvelles organisations ou de nouveaux business models. Les promesses économiques, sociales et environnementales de ces innovations sont-elles crédibles ? Dans quelle mesure offrent-elles des pistes de renouvellement et de redéploiement pour l'activité économique ? Comment l'action publique peut-elle construire un terreau fertile à l'innovation sociale pour la soutenir sans la stériliser ?

Modérateur : Michel Colombier, directeur scientifique, Iddri, France

Nicolas **Colin**, Inspecteur des finances, France

Stéphane **Fournier**, Supagro Montpellier, France

Benoît **Hamon**, ministre chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation

Rob **Hopkins**, Villes en transition, Royaume-Uni

SAMEDI 13 JUILLET

9h00-9h30 : Inscription et formalités de sécurité

9h30-11h00

SESSION 4 – LA NOUVELLE DONNE MONDIALE DE L'INNOVATION

La mondialisation et l'arrivée de grands pays émergents sur la scène internationale étant un marqueur de ce début de ^{xxi} siècle, il faut penser l'innovation dans ce contexte. Cette nouvelle donne mondiale est-elle une opportunité pour la production et la diffusion de l'innovation technologique et sociale ? Voit-on apparaître une nouvelle géographie de l'innovation, qui nous sort du présupposé « Le Nord invente, le Sud copie » et augmente notre capacité collective à innover ? Les échanges économiques permettent-ils de faire baisser durablement le coût des écotecnologies ? Ou la mondialisation est-elle avant tout synonyme de conflits sur la propriété intellectuelle et de guerre commerciale, comme c'est le cas actuellement dans l'industrie solaire ? Cette session se demandera comment mieux réguler la mondialisation pour construire des sociétés innovantes.

Modérateur : Tancrède Voituriez, directeur du programme Gouvernance, Iddri, France

Patrick **Itschert**, Confédération européenne des syndicats, Belgique

Navi **Radjou**, Consultant en stratégie, États-Unis

Dirk **Pilat**, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), France

Teresa **Ribera**, ancienne secrétaire d'État chargée du changement climatique, Espagne

11h00-11h30 : Pause-café

11h30-13h00

SESSION 5 – QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE XXI^E SIÈCLE ?

L'âge d'or économique a profondément marqué les sociétés industrielles et les différentes idéologies politiques. Pour les responsables d'aujourd'hui, les défis environnementaux et les incertitudes sur l'avenir de la croissance sont-ils révélateurs de l'épuisement d'un modèle de développement et d'une panne d'innovation pour en construire un nouveau ? Faut-il redéfinir en profondeur la notion de prospérité ou peut-on relancer la machine économique ? Quelles sont les innovations – sociales ou technologiques – porteuses d'espoir de durabilité pour les sociétés du ^{xxi} siècle et comment créer un terrain qui lui soit fertile ? Faut-il repenser la mondialisation ? Faut-il redéfinir les rapports entre la puissance publique, le marché et les individus pour refonder notre pacte social ?

Modérateur : Laurence Tubiana, directrice, Iddri, France

Pascal **Canfin**, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du Développement, France

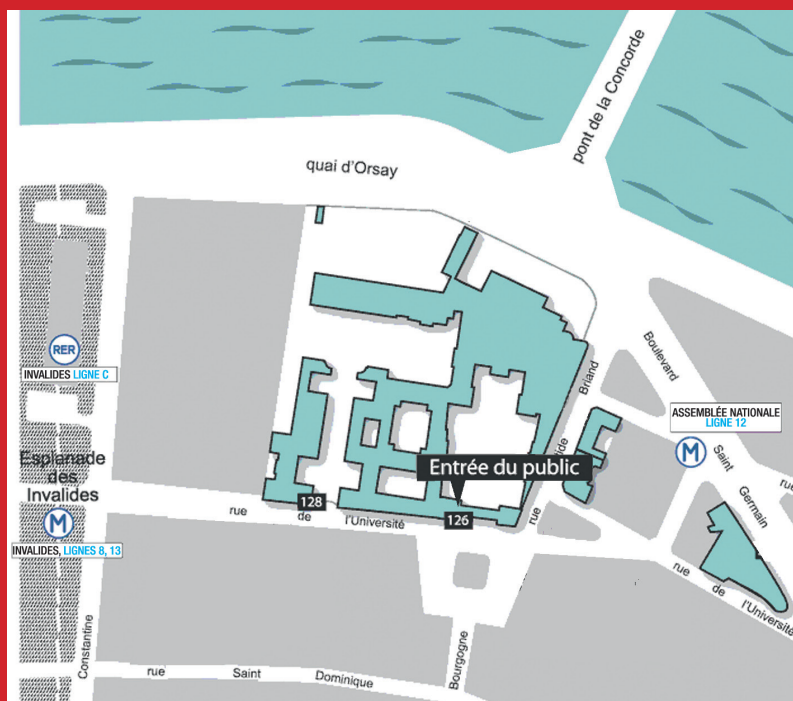
Luciano **Coutinho**, Banque brésilienne de développement (BNDES, O Banco Nacional do Desenvolvimento), Brésil

Geórgios **Papandréou**, ancien Premier ministre, Grèce

Jeffrey **D. Sachs**, Earth Institute – Columbia University, États-Unis

13h00-13h30 : **Conclusion**

Jean-Marc **Ayrault**, Premier ministre, France



Contact :
Élise Coudane
elise.coudane@iddri.org
01.45.49.76.67

Contact presse :
Delphine Donger
delphine.donger@iddri.org
06.22.70.05.65

www.iddri.org
Suivez l'Iddri sur twitter (@iddrilefil)

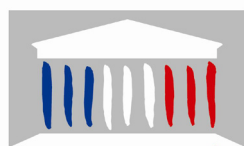
IDDRI

 SciencesPo.

Partenaire média

Les Echos

Avec le soutien de



ASSEMBLÉE
NATIONALE